MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 18 au 25 juillet 2025

Eskom condamné à indemniser Framatome pour des retards sur des travaux à la centrale de Koeberg *(BusinessLive)*

Le tribunal de grande instance de la province du Western Cape a ordonné à Eskom de verser plus de 1 Md ZAR (50 M EUR) au fournisseur nucléaire français Framatome, filiale d'EDF. Cette condamnation confirme des manquements constatés dans la gestion, par Eskom, d'un projet crucial de remplacement de générateurs de vapeur à la centrale nucléaire de Koeberg, proche du Cap.

Le litige remonte à 2022, lorsque le deuxième réacteur de Koeberg avait été mis à l'arrêt pour cinq mois afin de remplacer trois générateurs de vapeur. Eskom avait alors interrompu unilatéralement les travaux confiés à Framatome, entraînant une demande d'indemnisation pour rupture de contrat de la part de l'entreprise française.

Eskom avait contesté la responsabilité des retards, mais a refusé de coopérer pleinement lors de la procédure d'adjudication, laissant les chiffres de Framatome incontestés. La justice a jugé ses arguments « artificiels et peu convaincants » et a donc ordonné à Eskom d'indemniser Framatome.

Ces retards avaient provoqué en 2022 la suspension de plusieurs responsables du projet et aggravé les coupures de courant, atteignant le stade 6 de délestage. Koeberg, seule centrale nucléaire d'Afrique, fournit 1,8 GW d'électricité et reste une infrastructure clé pour le réseau national.

Toutefois, malgré de forts retards, les travaux de remplacement des générateurs de vapeur ont pu être menés à bien avec la reconnexion le 31 décembre dernier de la deuxième tranche de la centrale, ajoutant ainsi 930 MW de capacité au réseau électrique national. Des travaux similaires avaient été effectués sur la tranche 1 et finalisés fin 2023.

Sommaire :

Afrique Australe

- Airbus renforce sa présence en Afrique australe avec l'inauguration d'un nouveau centre de services à Johannesburg *(Engineering News)*

Afrique du Sud

- L'inflation annuelle atteint 3,0% au mois de juin *(StatsSA)*
- Des parlementaires Etats-uniens avancent une proposition de loi prévoyant d'éventuelles sanctions contre l'Afrique du Sud
- Le Tribunal de la concurrence sud-africain donne son feu vert au rachat de MultiChoice par Canal+ *(MyBroadband)*
- Projet de réforme audiovisuelle visant à encadrer les quotas de contenus locaux pour les plateformes de streaming dont Netflix *(MyBroadband)*
- L'Afrique du Sud sélectionne six nouveaux projets solaires dans le cadre de son programme d'approvisionnement en infrastructures énergétiques (EIP) *(Engineering News)*
- La Commission de la concurrence sud-africaine approuve sous conditions l'acquisition de Renergen, producteur d'hélium par l'américain ASP Isotopes *(BusinessLive)*
- Transnet conclut un contrat ferroviaire de 10 ans avec UMK, société au cœur de financements controversés de l'ANC *(MoneyWeb)*

Angola

- Légère reprise de l'inflation mensuelle en juin malgré la poursuite de la décélération annuelle
- La banque centrale maintient son taux directeur à 19,5%
- Les recettes fiscales provenant des exportations de pétrole ont baissé de 758 M USD au premier semestre 2025

Botswana

- Le Botswana ambitionne une prise de contrôle majoritaire de De Beers

Mozambique

- La Banque mondiale soutient le projet hydroélectrique de Mphanda Nkuwa
- L'UE et la France investissent 145 M EUR pour renforcer les infrastructures ferroviaires du Mozambique

Namibie

- Lancement d'un plan de développement pour accélérer la transformation économique d'ici 2030

Zambie

- La Zambie signe un projet de raffinerie de 1,1 Md USD avec la Chine afin de réduire sa dépendance aux produits pétroliers raffinés importés *(Agence Ecofin)*

Zimbabwe

- Forte hausse des exportations de lithium au S1 2025 malgré l'effondrement des prix

Afrique Australe

Airbus renforce sa présence en Afrique australe avec l'inauguration d'un nouveau centre de services à Johannesburg *(Engineering News)*

Airbus a inauguré un centre régional de support client à Johannesburg, destiné à fournir une assistance technique aux compagnies aériennes de la région, couvrant notamment les domaines de la maintenance, de la fiabilité, des réparations et de la documentation technique.

Située au sein du campus du South African Airways Technical (SAAT), cette initiative vise à répondre à la demande croissante en services après-vente, dans un contexte où la flotte d'appareils Airbus opérés en Afrique subsaharienne a augmenté de 40 % au cours des dix dernières années, avec 265 appareils aujourd'hui en service dans 36 compagnies.

Cette implantation s'inscrit dans une stratégie plus large de développement en Afrique, où Airbus prévoit, selon ses projections, un besoin de 14 000 nouveaux pilotes et 21 000 techniciens d'ici vingt ans. Elle coïncide également avec les 30 ans d'Airbus Helicopters en Afrique australe, dont le site de Midrand abrite un centre de maintenance et d'assemblage et un centre logistique. À l'échelle mondiale, l'avionneur prévoit une flotte de 18 000 appareils Airbus en service d'ici 2030.

Afrique du Sud

L'inflation annuelle atteint 3,0% au mois de juin *(StatsSA)*

Selon l'agence nationale des statistiques (StatsSA), l'inflation annuelle des prix à la consommation est passé de 2,8% au mois de mai à 3,0% en juin. Cette progression s'explique principalement par la hausse des coûts du logement (+4,4 %, soit une contribution de 1,0 point), de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (+5,1 %, soit une contribution de 0,9 point), en lien notamment avec une hausse des prix de la viande due à des perturbations d'approvisionnement causées par des foyers de fièvre aphteuse, ainsi que des boissons alcoolisées et du tabac (+4,4 %, soit une contribution de 0,2 point). À l'inverse, les prix ont reculé dans le secteur des transports (-3,3 %, soit une contribution négative de 0,5 point), en raison d'une baisse des prix des carburants (-11,2 % sur un an). L'inflation reste ainsi inférieure au point médian (4,5 %) de la fourchette cible de la Banque centrale sud-africaine.

En dépit de cette légère remontée de l'indice à 3,0 % en juin, les analystes restent optimistes quant à une éventuelle baisse du taux directeur de 25 points de base lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire (MPC), prévue jeudi 31 juillet 2025. Pour mémoire, lors de sa dernière réunion en mai, la Banque centrale avait abaissé son taux directeur à 7,25 %.

Des parlementaires états-uniens avancent une proposition de loi prévoyant d'éventuelles sanctions contre l'Afrique du Sud

Le 23 juillet, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis a adopté (34 voix contre 16) un projet de loi visant à réévaluer la relation bilatérale avec l'Afrique du Sud, en raison de désaccords croissants sur la politique étrangère. Le texte, intitulé *U.S.-South Africa Bilateral Relations Review Act,* prévoit notamment un réexamen complet des relations bilatérales et la possibilité d'imposer des sanctions à certains responsables sud-africains, accusés de corruption ou de violations des droits humains. Le projet de loi reproche à Pretoria ses liens étroits avec la Russie, la Chine, l'Iran et le Hamas, ainsi que son action devant la Cour internationale de justice contre Israël, accusé de génocide à Gaza. À noter que le texte devra encore être adopté par la Chambre des représentants et le Sénat avant d'être promulgué. Le Président Ramaphosa a indiqué suivre les développements autour de ce texte, espérant toutefois que « la diplomatie l'emporte ».

Ce vote illustre les tensions accrues entre Washington et Pretoria, dans un contexte marqué par la menace d'un relèvement tarifaire de 30 % sur les exportations sud-africaines vers les États-Unis à partir du 1er août (faute d'accord d'ici là) et des accusations de "racisme anti-blancs" relayées par Donald Trump.

Le Tribunal de la concurrence sud-africain donne son feu vert au rachat de MultiChoice par Canal+ *(MyBroadband)*

Le Tribunal de la concurrence d'Afrique du Sud a approuvé, sous conditions, l'acquisition de MultiChoice, le géant sud-africain de la télévision payante, par le groupe français Canal+. Cette décision marque une étape importante dans l'opération financière qui devrait être finalisée avant le 8 octobre 2025, conformément au calendrier annoncé par les deux parties.

Pour rappel, Canal+ propose d'acquérir les actions de MultiChoice qu'il ne détient pas encore pour un prix de 125 ZAR par action (environ 6 EUR) valorisant ainsi l'entreprise à 55 Mds ZAR soit 2,6 Mds EUR. Actuellement, Canal+ détient 45,2 % du capital de MultiChoice.

Canal+ et MultiChoice ont soumis un ensemble d'engagements d'intérêt public pour obtenir l'aval des autorités. Cela inclut la promotion de la participation d'entreprises détenues par des personnes historiquement défavorisées et de petites et moyennes entreprises dans l'industrie audiovisuelle. L'investissement dans les contenus sud-africains – notamment le divertissement général et le sport – sera maintenu afin de soutenir les créateurs locaux et favoriser leur développement. Ces engagements devraient représenter des investissements d'une valeur estimée à 1,28 Md EUR (26 Mds ZAR) sur les trois prochaines années.

La prochaine étape pour Canal+ et MultiChoice sera de mener à bien la restructuration nécessaire afin de respecter les règles sud-africaines sur la propriété étrangère des licences de diffusion et les obligations de Broad-Based Black Economic Empowerment (BBBEE). Ainsi, MultiChoice devrait créer une entité distincte, provisoirement nommée LicenceCo qui détiendra la licence de diffusion et la base d'abonnés en Afrique du Sud.

Pour mener à bien cette acquisition, plusieurs autorisations réglementaires restent nécessaires, notamment celles de la JSE (Bourse de Johannesburg), de l'Autorité sud-africaine des communications (Icasa), du Takeover Regulation Panel et du Financial Surveillance Department.

Projet de réforme audiovisuelle visant à encadrer les quotas de contenus locaux pour les plateformes de streaming *(MyBroadband)*

Le ministre sud-africain des Communications, Solly Malatsi, a publié un projet de Livre blanc visant à réguler les services audiovisuels et en ligne, incluant des quotas de contenus locaux pour les plateformes de streaming comme Netflix et Disney+. Le texte, ouvert aux commentaires, se penche également sur la fiscalité de ces plateformes, jugées moins imposées que les diffuseurs locaux.

Le plan d'application, étalé sur 24 mois, se décompose en trois étapes : finalisation du cadre politique et consultations (6 à 12 mois), réforme des réglementations et élaboration d'un code de conduite (12 à 18 mois), puis rédaction d'un projet de loi. L'éventualité d'une taxation accrue des services de diffusion de contenus via Internet, (OTT) et de leur obligation à financer la production locale sera examinée lors des deux premières phases.

Le projet initial propose que les quotas de contenus locaux soient calculés sur l'ensemble des chaînes d'un diffuseur et, si nécessaire, remplacés par une contribution financière proportionnelle aux revenus pour soutenir la production sud-africaine. Les services à la demande pourraient être soumis aux mêmes obligations dans un délai de 12 à 18 mois. Un tel projet devrait favoriser les producteurs de contenus locaux, notamment la plateforme Showmax codétenue par MutliChoice (70%) et NBC Universal.

Le gouvernement sud-africain avait déjà évoqué en 2021 un quota de 30 % de contenus locaux, une proposition critiquée par Netflix, qui estimait qu'elle risquait de réduire la qualité et la diversité de son catalogue.

Le Ministère sud-africain de l'électricité et l'énergie annonce les fournisseurs d'énergies renouvelables sélectionnés dans le cadre de la *bid window 7* (*Engineering News*)

L'IPP Office, qui dépend du Ministère de l'électricité et de l'énergie, a sélectionné six projets solaires photovoltaïques (525 MW), dans le cadre de la 7ème étape (*bid window 7*) du programme d'approvisionnement accéléré en électricité (Energy Infrastructure Procurement, EIP). Ces projets, situés dans les provinces du Cap-Nord, du Cap-Oriental et de Mpumalanga, devraient être mis en service en 2026. Huit projets supplémentaires — dont quatre parcs éoliens — restent en négociation, pour une capacité potentielle d'environ 1 000 MW.

Deux entreprises ont chacune remporté trois projets. Red Rocket est une entreprise sud-africaine spécialisée dans les énergies renouvelables et disposant notamment de capitaux français, néerlandais et européens. Scatec est une entreprise internationale basée en Norvège, spécialisée dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

L'EIP, qui vise à soutenir le déploiement de capacités renouvelables, prévoit une procédure allégée pour les projets disposant d'un point de connexion au réseau électrique, avec des délais réduits d'évaluation et de contractualisation. Cette mesure répond aux difficultés rencontrées lors des précédents appels d'offres, notamment la *bid window 6* du REIPPPP, où plusieurs projets – en particulier éoliens – n'ont pas pu aboutir en raison de contraintes du réseau.

Pour répondre à ces blocages, le gouvernement prévoit également d'ouvrir au quatrième trimestre 2025 le programme de transmission indépendante (ITP), qui vise à mobiliser des investissements privés pour construire 14 000 km de lignes à haute tension. Cet effort doit permettre d'intégrer 20 GW de capacités renouvelables d'ici 2030 (contre 7,2 GW installés en 2023). La stratégie énergétique de l'Afrique du Sud doit être précisée dans le cadre de l'Integrated Resource Plan, dont la publication a été plusieurs fois retardée.

La Commission de la concurrence sud-africaine approuve sous conditions l'acquisition de Renergen, producteur de gaz naturel et d'hélium par l'américain ASP Isotopes (*BusinessLive*)

Le 24 juillet 2025, la Commission de la concurrence sud-africaine a donné son feu vert conditionnel à l'acquisition de Renergen, producteur sud-africain de gaz naturel et d'hélium, par la société américaine cotée au Nasdaq ASP Isotopes (ASPI).

ASPI prévoit de racheter la totalité des actions émises de Renergen, transaction soutenue par plus de 35 % des actionnaires, avec une finalisation attendue au troisième trimestre 2025. Renergen deviendra alors une filiale à 100 % d'ASPI, tout en conservant son équipe dirigeante actuelle. L'opération est soutenue par un financement de 750 M USD de la part de l'agence publique américaine Development Finance Corporation (DFC), destiné à étendre la production d'hélium, un gaz stratégique pour l'industrie de la microélectronique et des semi-conducteurs.

Renergen poursuit actuellement la phase 2 de son projet Virginia Gas, dans la province du Free State, en collaboration avec le consortium He4u (Chart Industries, WBHO, Aurex Constructors), qui assurera la conception et la construction des infrastructures nécessaires. Renergen est le pionnier sud-africain de l'exploration et production de gaz naturel onshore. L'entreprise avait commencé à produire du GNL fin 2022 et à liquéfier l'hélium début 2023.

Transnet conclut un contrat ferroviaire de 10 ans avec UMK, société liée à l'oligarque russe Viktor Vekselberg *(MoneyWeb)*

Le 16 juillet 2025, Transnet a signé un contrat ferroviaire de 10 ans avec United Manganese of Kalahari (UMK) pour transporter plusieurs millions de tonnes de manganèse de la province du Northern Cape vers les ports sud-africains (Cape Town et Saldanha Bay), dans le cadre du programme Manganese Export Capacity Allocation (MECA) visant à sécuriser la capacité d'exportation minière du pays.

UMK est détenue à 49 % par New African Manganese Investments (Nami), une entité liée au milliardaire russe Viktor Vekselberg, sous sanctions internationales, et à 51 % par un consortium sud-africain, dont fait partie Chancellor House, le fonds de financement politique de l'ANC.

Ce mois-ci, les anciens dirigeants de Transnet, Siyabonga Gama et Brian Molefe ont été arrêtés pour fraude, blanchiment d'argent et corruption par la Investigating Directorate Against Corruption (IDAC) dans le cadre d'un contrat de 93 M ZAR (4,46 M EUR) pour l'achat de 1 064 locomotives datant de 2014.

Angola

Légère reprise de l'inflation mensuelle en juin malgré la poursuite de la décélération annuelle

L'indice national des prix à la consommation (IPC) a progressé de 1,21 % entre mai et juin 2025, interrompant la tendance à la décélération mensuelle observée depuis le début de l'année (+1,17 % en mai). En glissement annuel, l'inflation s'établit à 19,73 % en juin, en nette baisse de 11,27 points par rapport à juin 2024, confirmant le ralentissement progressif du rythme de l'inflation sur douze mois, amorcé depuis un an.

La plus forte contribution à l'inflation mensuelle provient de la catégorie « logement, eau, électricité et combustibles », en hausse de 2,50 %. Suivent les hausses dans les secteurs des communications (+2,01 %), des biens et services divers (+1,89 %) et de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (+0,98 %).

Parallèlement, les prix des matériaux de construction poursuivent leur repli pour le deuxième mois consécutif. L'indice des prix des matériaux de construction (IPMC) enregistre une hausse modérée de 1,1 % en juin, contre 0,8 % en mai, selon les données publiées par l'Institut national de statistique.

La banque centrale maintient son taux directeur à 19,5%

Réuni les 17 et 18 juillet 2025, le comité de politique monétaire de la Banque centrale d'Angola (BNA) a décidé de maintenir son taux directeur à 19,5 %, tout en abaissant le coefficient de réserves obligatoires en monnaie nationale de 19 % à 18 %. Cette décision reflète un compromis entre la persistance des incertitudes dans l'environnement international et les tensions inflationnistes internes liées aux ajustements de prix.

La réduction du ratio de réserves obligatoires vise à améliorer les conditions de liquidité sur le marché interbancaire et à encourager le financement du secteur productif. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de soutien à l'activité économique, sans compromettre les objectifs de stabilité des prix.

Lors de cette réunion, la BNA a également publié plusieurs indicateurs conjoncturels :
(i) Le stock de réserves internationales s'élève à 15,65 Mds USD, représentant une couverture de 7,8 mois d'importations de biens et services.
(ii) L'inflation mensuelle a légèrement progressé à 1,21 % en juin (contre 1,17 % en mai).
(iii) La masse monétaire au sens large (M2) en monnaie nationale a augmenté de 1,8 % en juin, portant ses taux de croissance cumulée et annuelle à respectivement 6,5 % et 10,78 %.

Les recettes fiscales provenant des exportations de pétrole ont baissé de 758 M USD au premier semestre 2025

Ces recettes fiscales provenant des exportations de pétrole ont diminué de 14 % au premier semestre 2025, passant de 5,423 Mds USD à 4, 665 Mds USD, soit une baisse de 758 M USD par rapport à la même période en 2024.

La baisse du volume exporté (moins de 17 millions de barils) et le recul du prix moyen du baril, qui est passé de 81,9 USD à 71,7 USD, sont à l'origine de la contraction des recettes. Cette situation a conduit à un recours accru à l'endettement intérieur pour financer le budget de l'État. Le stock de la dette interne a ainsi bondi de 20 % entre décembre 2024 et juin 2025 pour atteindre l'équivalent de 16,7 Mds USD, tandis que le stock de la dette extérieure a légèrement diminué de 1 % sur la même période pour atteindre 45,24 Mds USD en juin 2025.

Botswana

Le Botswana ambitionne une prise de participation majoritaire dans De Beers

Dans un contexte de révision stratégique d'Anglo American, qui cherche à se désengager de son actionnariat de 85 % dans *De Beers*, le Botswana a exprimé son intention de prendre une participation majoritaire dans l'entreprise. Actuellement actionnaire à hauteur de 15 %, le gouvernement botswanais souhaite renforcer sa souveraineté économique sur une filière stratégique représentant une part substantielle de ses recettes fiscales (près d'un tiers), de ses exportations (près de 80%) et de son PIB (près d'un quart).

La ministre des Mines, Bogolo Kenewendo, a insisté sur la nécessité d'un contrôle accru, y compris sur les volets de la commercialisation et de la chaîne de valeur. Le secteur est actuellement confronté à une baisse de la demande mondiale, dû notamment à la concurrence des diamants synthétiques. Le Botswana critique par ailleurs le manque de transparence dans le processus de cession engagé par Anglo American, soulignant l'importance d'un partenaire aligné avec les intérêts de long terme du pays.

Mozambique

La Banque mondiale soutient le projet hydroélectrique de Mphanda Nkuwa

En visite au Mozambique, le président de la Banque mondiale, Ajay Banga, a confirmé l'engagement du groupe à soutenir le développement du barrage hydroélectrique de Mphanda Nkuwa (MNK), sans toutefois préciser le montant total de la contribution à ce stade.

Ce soutien prendra la forme d'un montage financier combinant prêts, prises de participation, garanties de risque et assurances. L'ensemble du projet, qui comprend la centrale hydroélectrique elle-même et une ligne de transport d'électricité longue de 1 300 km, est estimé à 1,4 Md USD.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts aux pays en développement, apportera des garanties de risque, tandis que l'Association internationale de développement (IDA), autre filiale du groupe, se concentrera sur les financements concessionnels pour des infrastructures de transport. Parallèlement, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) fournira une couverture contre les risques politiques.

Le futur barrage MNK, d'une capacité installée de 1 500 mégawatts, sera situé sur le fleuve Zambèze, à 70 km en aval de la centrale de Cahora Bassa. Sa mise en service est prévue à l'horizon 2031. Le projet sera porté par un consortium réunissant Électricité de France (EDF), TotalEnergies et Sumitomo Corporation, aux côtés de l'État mozambicain et de la société publique Hidroeléctrica de Cahora Bassa.

L'UE et la France investissent 145 M EUR pour renforcer les infrastructures ferroviaires du Mozambique

Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique (CFM) et l'Agence française de développement (AFD) ont signé trois accords de financement visant à doubler la ligne ferroviaire Maputo–Ressano Garcia (à la frontière sud-africaine) et à moderniser son système de signalisation. L'objectif est de favoriser le report modal de la route vers le rail pour le transport de marchandises, tout en consolidant le rôle du Mozambique comme hub logistique majeur en Afrique australe.

L'investissement total s'élève à environ 145 M EUR, dont deux prêts non souverains accordés par l'AFD pour un montant cumulé de 133 M EUR, complétés par une subvention de 30 M EUR de l'Union européenne.

Ce financement permettra d'accroître significativement la capacité de la ligne de Ressano Garcia (88 km), qui passerait de 14,9 millions de tonnes par an actuellement à 44,6 millions de tonnes après l'achèvement de la deuxième phase du projet. Cette ligne correspond à la section mozambicaine du corridor de Maputo, qui relie le port mozambicain à l'Afrique du Sud. Ce corridor est principalement utilisé pour le transport de minerais, notamment : magnétite, chrome et charbon.

Les prochaines étapes incluent le recrutement de deux cabinets de conseil : l'un pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de conception et de supervision des travaux, l'autre pour la gestion globale du projet. La livraison de la nouvelle infrastructure est prévue à l'horizon 2030.

Namibie

Lancement d'un plan de développement pour accélérer la transformation économique d'ici 2030

Le 21 juillet, la présidente Netumbo Nandi-Ndaitwah a lancé le sixième Plan national de développement (NDP6), feuille de route économique pour la période 2025–2030. Celui-ci reprend les grandes lignes du manifeste électoral du South West Africa People's Organisation (SWAPO), parti au pouvoir depuis l'indépendance, qui a remporté les élections en 2024.

L'objectif affiché est ambitieux : atteindre une croissance annuelle moyenne de 7 % afin d'élever le pays au statut de revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030, avec un revenu par habitant supérieur à 6 000 USD. Pour y parvenir, le gouvernement mise sur une transformation structurelle de l'économie, en s'appuyant sur des secteurs à fort potentiel comme l'hydrogène vert, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière à valeur ajoutée. Le plan prévoit de porter la part de l'industrie manufacturière à 18 % du PIB (contre 15,6 % actuellement).

Le financement reposera sur un modèle hybride combinant fonds publics, investissements privés et partenariats internationaux. Le NDP6 marque une rupture avec le précédent plan (NDP5), dont les résultats avaient été freinés par la pandémie, la sécheresse et des contraintes budgétaires.

Zambie

La Zambie signe un projet de raffinerie de 1,1 Md USD avec une entreprise chinoise afin de réduire sa dépendance aux produits pétroliers raffinés importés *(Agence Ecofin)*

Le gouvernement zambien a signé, le 21 juillet, un accord avec l'entreprise chinoise Fujian Xiang Xin Corporation pour la construction d'un complexe énergétique à Ndola (dans la province de la Copperbelt), d'un montant estimé à 1,1 Md USD. Le projet comprend une raffinerie de 60 000 barils/jour, une centrale électrique de 130

MW, une unité de conditionnement de gaz de pétrole liquéfié (GPL), une unité de bitume et un mélangeur de lubrifiants. Il vise à réduire la dépendance du pays aux produits pétroliers raffinés importés.

La Zambie ne disposant pas de production pétrolière nationale, le brut sera importé du Moyen-Orient via le port tanzanien de Dar es Salaam, comme c'est déjà le cas pour l'approvisionnement du marché local, actuellement dominé par des importations de carburants raffinés. En 2023, celles-ci ont représenté 1,79 Md USD, soit 18 % des importations totales.

Si la mise en service du projet est prévue dès 2026, les contours techniques et financiers restent flous. Aucun détail n'a été communiqué sur le montage du financement ni sur l'état d'avancement des études d'ingénierie. Le calendrier serré et cette opacité suscitent des doutes sur sa faisabilité.

Zimbabwe

Forte hausse des exportations de lithium au S1 2025 malgré l'effondrement des prix

Selon la Minerals Marketing Corporation of Zimbabwe (MMCZ), le Zimbabwe a exporté 586 197 tonnes de concentré de spodumène, minéral riche en lithium, au premier semestre 2025, en hausse de 30 % par rapport aux 451 824 tonnes exportées sur la même période en 2024. Premier producteur africain de lithium, le pays connaît une forte progression de ses exportations malgré la chute des prix mondiaux du lithium (près de -90 % en deux ans), liée à une offre excédentaire. Malgré ce contexte baissier, les perspectives à moyen terme restent positives, portées par la transition énergétique mondiale et la demande croissante en batteries.

Pour mémoire, la filière lithium au Zimbabwe est largement dominée par des entreprises chinoises (Huayou, Sinomine, Chengxin, Yahua, Tsingshan), qui ont investi plus de 1,4 Md USD depuis 2021 dans l'acquisition et le développement d'actifs. Toutefois, afin de promouvoir la transformation locale, le gouvernement prévoit d'interdire l'exportation de concentré de lithium à partir de 2027. En anticipation, Huayou construit une usine de production de sulfate de lithium d'une capacité de 50 000 tonnes par an, tandis que Sinomine a annoncé un projet d'investissement de 500 M USD sur son site de Bikita.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr